



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JUIN 2022

PRESIDENCE : Monsieur Christian ESTROSI Maire

N° 9.1

OBJET : Appel à projets - Repérage, identification et suivi des jeunes en difficulté scolaire ou d'insertion sociale ou professionnelle dans le cadre du dispositif Réseau, Diplôme, Emploi un diplôme, un métier c'est possible.

PRESENTS : Madame Magali ALTOUNIAN, Madame Aurore ASSO, Madame Monique BAILET, Monsieur Pierre BARONE, Monsieur Gérard BAUDOUX, Monsieur Karim BEN AHMED, Madame Sylvie BONALDI, Monsieur Anthony BORRÉ, Madame Marine BRENIER-OHANESSIAN, Monsieur Bernard CHAIX, Madame Juliette CHESNEL-LE ROUX, Monsieur Marc CONCAS, Monsieur Pascal CONDOMITTI, Madame Auréa COPHIGNON, Monsieur François DAURE, Monsieur Jacques DEJEANDILE, Madame Valérie DELPECH, Monsieur Christian ESTROSI, Madame Pascale FERRALIS, Monsieur Pierre FIORI, Madame Marie-Christine FIX-VARNIER, Madame Gaëlle FRONTONI, Monsieur Jean-Luc GAGLILOLO, Monsieur Jean-Marc GIAUME, Monsieur Jean-Marc GOVERNATORI, Madame Hélène GRANOUILLAC, Madame Imen JAIDANE, Madame Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Monsieur Xavier LATOUR, Madame Marie-Pierre LAZARD, Madame Marie-Claire LELLOUCHE, Monsieur Franck MARTIN, Monsieur Graig MONETTI, Madame Françoise MONIER, Madame Catherine MOREAU, Monsieur Patrick MOTTARD, Monsieur Jean MOUCHEBOEUF, Madame Laurence NAVALESI, Monsieur Gaël NOFRI, Madame Martine OUKNINE, Monsieur Jean-Christophe PICARD, Madame Barbara PROT, Monsieur Robert ROUX, Madame Anne-Laure RUBI, Madame Jennifer SALLES BARBOSA, Monsieur Henry-Jean SERVAT, Madame Odile TIXIER de GUBERNATIS, Monsieur Philippe VARDON, Monsieur Thierry VENEM, Madame Isabelle VISENTIN.

ABSENT(S) OU EXCUSE(S) : Madame Dominique ESTROSI-SASSONE, Monsieur Abdallah KHEMIS, Madame Martine MARTINON, Madame Christiane AMIEL-DINGES, Monsieur Hervé CAËL, Monsieur Richard CHEMLA, Monsieur José COBOS, Monsieur Fabrice DECOUIGNY, Madame Maty DIOUF, Madame Amélie DOGLIANI, Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, Madame Nadia LEVI, Madame Geneviève POZZO DI BORGIO, Monsieur Philippe PRADAL, Madame Anne RAMOS-MAZZUCCO, Madame Agnès RAMPAL, Monsieur Jacques RICHIER, Monsieur Philippe SCEMAMA, Monsieur Philippe SOUSSI.

POUVOIR(S) : Madame Christiane AMIEL-DINGES a donné pouvoir à Madame Auréa COPHIGNON, Monsieur Hervé CAËL a donné pouvoir à Madame Pascale FERRALIS, Monsieur Richard CHEMLA a donné pouvoir à Madame Barbara PROT, Monsieur José COBOS a donné pouvoir à Monsieur Jean-Marc GIAUME, Monsieur Fabrice DECOUIGNY a donné pouvoir à Madame Juliette CHESNEL-LE ROUX, Madame Maty DIOUF a donné pouvoir à Monsieur Franck MARTIN, Madame Amélie DOGLIANI a donné pouvoir à Monsieur Gaël NOFRI, Monsieur Pierre-Paul LEONELLI a donné pouvoir à Madame Monique BAILET, Madame Nadia LEVI a donné pouvoir à Madame Martine OUKNINE, Madame Geneviève POZZO DI BORGIO a donné pouvoir à Madame Valérie DELPECH, Monsieur Philippe PRADAL a donné pouvoir à Madame Magali ALTOUNIAN, Madame Anne RAMOS-MAZZUCCO a donné pouvoir à Madame Isabelle VISENTIN, Madame Agnès RAMPAL a donné pouvoir à Madame Magali ALTOUNIAN, Monsieur Jacques RICHIER a donné pouvoir à Monsieur Xavier LATOUR, Monsieur Philippe SCEMAMA a donné pouvoir à Monsieur Thierry VENEM, Monsieur Philippe SOUSSI a donné pouvoir à Madame Catherine MOREAU.

SECRETAIRE(S) : Monsieur Graig MONETTI.

Séance du 30 juin 2022

Rapporteur : Monsieur Graig MONETTI

Service : Direction Jeunesse, Vie étudiante et associative

Objet : Appel à projets - Repérage, identification et suivi des jeunes en difficulté scolaire ou d'insertion sociale ou professionnelle dans le cadre du dispositif Réseau, Diplôme, Emploi un diplôme, un métier c'est possible.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Les commissions compétentes entendues,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu la délibération n° 9.1 du Conseil municipal 29 janvier 2021 approuvant le plan d'action solidaire en faveur des étudiants,

Vu la délibération n° 9.3 du Conseil municipal du 27 mai 2021 approuvant le lancement de l'Appel à projets « Repérage des jeunes en échec scolaire ou déscolarisés - Réseau Diplôme Emploi : un diplôme, un métier c'est possible ! »,

Considérant qu'en 2021, la ville de Nice a lancé un nouveau dispositif intitulé « Réseau Diplôme Emploi : un diplôme, un métier : c'est possible » avec pour objectif de favoriser l'inclusion scolaire, universitaire et sociétale du plus grand nombre de jeunes en proposant un accompagnement individualisé et personnalisé qui les conduirait vers un premier diplôme ou emploi,

Considérant que cette mesure phare du plan d'action solidaire en faveur des étudiants et des jeunes a pour ambition d'accompagner les jeunes en situation de décrochage scolaire ou déscolarisés vers des réelles possibilités de réussite scolaire et professionnelle,

Considérant que dans ce cadre, un appel à projets d'un montant de 30 000 € destiné à repérer et à identifier les jeunes décrocheurs ou en voie de décrochage scolaire avait été lancé par la Ville de Nice au mois de juin 2021 et avait été attribué aux trois associations lauréates suivantes : SOS Réussite Scolaire, la Semeuse et Galice 06,

Considérant que des conventions d'objectifs avaient été, à ce titre, établies entre la Ville de Nice et chacune des trois associations pour une durée de neuf mois avec prise d'effet au mois de septembre 2021, afin de préciser les objectifs et attendus de leurs missions,

Considérant qu'à l'issue de la période, le bilan établi se montre satisfaisant tant au niveau des résultats atteints, que dans les relations partenariales qui se sont mises en place avec les acteurs du monde associatif, les institutionnels ainsi que les établissements scolaires,

Séance du 30 juin 2022

Rapporteur : Monsieur Graig MONETTI

Service : Direction Jeunesse, Vie étudiante et associative

Objet : Appel à projets - Repérage, identification et suivi des jeunes en difficulté scolaire ou d'insertion sociale ou professionnelle dans le cadre du dispositif Réseau, Diplôme, Emploi un diplôme, un métier c'est possible.

Considérant qu'une quarantaine de jeunes a ainsi pu être intégrée au dispositif par les associations lauréates répondant à l'objectif qui avait été fixé pour cette première année d'expérimentation,

Considérant que face à ce constat, la Ville de Nice souhaite poursuivre son action en lançant un appel à projets à compter du mois de juin 2022, sur une durée de 12 mois et d'un montant de 35 000€ afin d'élargir le repérage aux jeunes en difficulté scolaire, d'intégrer au périmètre d'action des futures associations lauréates le suivi des jeunes intégrés et d'ancrer le dispositif dans la durée,

Considérant que cette mesure s'inscrit en complémentarité du Contrat d'Engagement Jeune proposé par l'Etat, destiné à favoriser et à encourager l'insertion professionnelle des jeunes par la mise en place d'un parcours personnalisé afin de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi,

Considérant que cet appel à projets sera ouvert à une ou plusieurs associations ou à tout groupement d'associations et couvrira tout ou partie le territoire de la ville de Nice,

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE :

- 1. approuver le lancement de l'appel à projets relatif au repérage et au suivi des jeunes en difficulté scolaire ou d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre du dispositif « Réseau Diplôme Emploi : un diplôme, un métier : c'est possible » en direction du tissu associatif, tel que présenté dans l'annexe jointe à la délibération,**
- 2. autoriser monsieur le Maire ou son représentant à élaborer et mettre en œuvre cet appel à projets et à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération,**

Séance du 30 juin 2022

Rapporteur : Monsieur Graig MONETTI

Service : Direction Jeunesse, Vie étudiante et associative

Objet : Appel à projets - Repérage, identification et suivi des jeunes en difficulté scolaire ou d'insertion sociale ou professionnelle dans le cadre du dispositif Réseau, Diplôme, Emploi un diplôme, un métier c'est possible.

- 3. fixer le montant consacré à l'appel à projets à 35 000 €, sur les crédits inscrits au chapitre 65, compte 65740, fonction 200030, code service PH900.**

Abstention : Valérie DELPECH (pouvoir de Geneviève POZZO DI BORGO), Odile TIXIER DE GUBERNATIS, Jean MOUCHEBOEUF, Philippe VARDON, Thierry VENEM (pouvoir de Philippe SCEMAMA).

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
Christian ESTROSI